

Evaluation du juge cantonal VD

Pierre HACK

Haut fonctionnaire vaudois, se dit «juge» cantonal vaudois.

«Travaille» au palais de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne.

Etat civil: inconnu



Pierre HACK

Profil

Licencié ès Lettres et en droit de l'Université de Lausanne, docteur en droit de celle de Genève, avocat, Pierre HACK a d'abord occupé la fonction de Président du Tribunal des Baux. Il a été élu Juge au Tribunal cantonal vaudois en 2006.

Membre de la fondation pour la formation continue des juges suisses.

HACK a couvert une faute médicale grave, qui doit être assimilée à un cas de corruption (trafic d'influence):

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_creux-f.pdf

Il a également couvert un cas de corruption dans le cadre d'adjudications de travaux par la commune de Pompaples VD.

HACK a joué un rôle néfaste dans l'affaire de l'aliénation des enfants de Kumar KOTECHA. Voir www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_mathys-f.pdf

Il a également participé au complot maçonnique aux dépens du paysan Jakob Gutknecht: www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

Par contre, il a fait un travail remarquable en faveur de la victime judiciaire la plus tragique du canton de Vaud de ce siècle – **François LÉGERET**. Par arrêt du 23.11.09, lui et 2 autres juges cantonaux VD ont reconnu la crédibilité de la témoin tardive, Jacqueline ALBANESI. Or, ce témoignage a été écarté par la suite par le Procureur général, **Eric COTTIER**, et par le «juge» **Philippe COLELOUGH**. Voir:

L'affaire Légeret – Un assassin imaginaire. Jacques SECRETAN, Editions Mon Village, 2016.

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 5

nombre de références positives: 1

En conclusion, HACK semble se plier devant les faits accomplis de ses pairs, car nous avons la preuve qu'il a dysfonctionné dans 5 affaires, dont 3 cas de corruption. Cependant, dans l'affaire LÉGERET, il a eu le courage de rechercher la vérité.

Evaluation des Hommes de Loi

17.05.17/GU